

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

ZH

PREMIÈRE PUBLICATION

1.

Raison sociale (nom) et siège de la Sàrl dissoute:
Crisbel Sàrl en liquidation, Bevaix
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3.

Date de la décision: 09.11.2010
4.

Echéance de préavis des créances: **03.01.2011**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Crisbel Sàrl en liquidation
c/o Chrystalle SA, En Chamard 35, 1442 Montagny-Yverdon
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745 al. 3 CO.

Notar Me Marc-Antoine Pürro
1700 Fribourg

00565419